

FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET EXPERTS

L'IFE, en collaboration avec le **BARREAU DE PARIS**, organise une série de formations continues d'une demi-journée chacune.

La prochaine session se tiendra le :

Mardi 18 février 2014, de 9 heures à 13 heures
dans l'enceinte de l'Ecole des Avocats
1, rue Pierre-Antoine BERRYER (anciennement rue Léon DELAGRANGE)
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Accès : RER C et Tramway T2 : Arrêt Issy – Val de Seine

Sous le haut patronage de :

Monsieur Jacques DEGRANDI, Premier Président de la Cour d'appel de Paris.

Le sujet traité sera :

LES SPECIFICITES DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIERE DE BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIE

Première table ronde

- ✓ Monsieur Jean GUIGUE, Président honoraire du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, ancien Professeur associé à l'université Paris XIII.
- ✓ Maître Denys DUPREY, Avocat honoraire
- ✓ Monsieur François PINCHON, Directeur de l'IFE, Expert agréé par la Cour de Cassation

Programme

- Les règles de la procédure expertale appliquées aux spécialités Bâtiment-Travaux Publics et Industrie
- La désignation de l'Expert,
- Les opérations d'expertise,
- Les particularités de l'utilisation des Laboratoires
- Les spécificités de l'intervention d'un Sapiteur
- Les incidents en cours d'expertise

I.F.E. * 12 avenue Franklin D. Roosevelt * 75008 PARIS

Tél. 01.45.63.58.75 – Fax. 01.42.25.93.31 – e.mail : ife.2011@orange.fr
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 7 500 € - RC PARIS B443.617.840 * SIRET 443 617 840 00014
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR49 443617840 - N° D'ACTIVITÉ 11 75 37333 75

Deuxième table ronde

- ✓ Monsieur Jean GUIGUE, Président honoraire du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, ancien Professeur associé à l'université Paris XIII.
- ✓ Maître Patrick MOUREU, Avocat
- ✓ Monsieur François PINCHON, Directeur de l'IFE, Expert agréé par la Cour de Cassation

Programme

- Le pré-rapport
- Le rapport d'expertise
- La rédaction du document de synthèse et des rapports
- Les divers types de rapport (de carence, en l'état, définitif)
- Les réponses aux dires
- Les constats d'urgence
- Les consultations

A l'issue de la séance une attestation de présence sera délivrée sur place.

Inscrivez-vous rapidement car le nombre de places est limité



Bulletin d'inscription à renvoyer à :

I.F.E. – 12 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS – email : ife.2011@orange.fr

Madame ou MonsieurEmail.....

Participera à la séance de FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET EXPERTS du 18/02/2014

Inscription par chèque de 79 € à l'ordre de l'IFE

Chèque n° Banque

Copie de ce bulletin d'inscription est à conserver à titre de justificatif de paiement